valeur totale de 300 fr. attribués à 18 gagnants. Le premier prix (poisson le plus lourd) aura une valeur de 500 fr.

Les deux premiers seront ensuite admis à prendre part au concours d'honneur qui sera international et pour lequel des prix d'une valeur de 3000 fr. en moins seront répartis entre les vainqueurs.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 10 juin inclus, délai de rigueur. Le droit d'inscription est de 5 francs, payable en donnant son adhésion.

On peut s'inscrire dès aujourd'hui au siège de chacunes des associations de pêche du département ; chez les fabricants et marchands d'articles de pêche.

Enfin, en envoyant son nom, prénom, profession et adresse, avec le montant du droit d'inscription, à MM. Ravet de Montaville, 83 rue Nationale à Lille, vice-président du Comité central, président du comité du Nord, vice-président du comité d'organisation ; Erhet à rue Combes à Paris, président du syndicat central, président du comité d'organisation à Tourcoing ; chez M. Vandevenne, articles de pêche, 47, boulevard Gambetta.

Une aventurière

L'agent de sûreté Leplat passant hier rue de Lille, aperçut une femme qui importunait les personnes des maisons à qui elle présentait une lettre — très bien rédigée du reste — dans laquelle elle se donnait comme ex-institutrice, veuve avec 5 enfants et implorait la pitié.

Amenée au poste elle déclara se nommer Palmyre Pauwel, 44 ans, sans domicile fixe. Cette femme a logé dans divers établissement et se disait tantôt ancienne institutrice, tantôt couturière. En réalité on se trouve en présence d'une aventurière qui a déjà été plusieurs fois condamnée pour escroquerie et vol.

Arrestations

Un individu qui se livrait à la mendicité rue d'Anvers, fut appréhendé par l'agent de police Leclercq. Cet individu outragea gravement l'agent contre lequel il eut des gestes. Amené au poste, notre homme déclara se nommer Arthur Equinel, 35 ans, sans profession ni domicile fixe.

La fraude

Georges Delaval, 18 ans, homme de peine, rue Colbert, a été arrêté par des gendarmes porteurs de 12,000 allumettes de contrebande.

Pour vos parures d'oranger, bouquets et corbeilles de noce, adressez-vous en toute confiance chez

ORELIO, 38, rue St-Jacques, Tourcoing

Vous y trouverez toujours, dans des prix très abordables, toutes sortes articles : des plantes stérilisées, des branches de fleurs de tout genre, des plumes, des aigrettes et des fleurs pour chapeaux.

Couronnes perles, celluloïd et porcelaine.

Ne pas confondre, en face du Brouttteux. — **Maison française.**

MOUVAUX

Les communications destinées à *l'Avenir de Roubaix-Tourcoing* sont reçues au siège du comité républicain, chez M. Alphonse Renaut, estaminet du «Bon-Coin».

MARCQ-EN-BARŒUL

Abattoir. — L'avis suivant a été affiché à la mairie de Marcq-en-Barœul :

« Le Maire de la commune de Marcq-en-Barœul, vu la lettre de M. le Préfet du Nord en date du 26 mai 1900, en réponse à la pétition des bouchers, donne avis :

Qu'aucune tuerie particulière ne peut être installée sans une autorisation préfectorale préalable à toute exploitation et que les cultivateurs qui procéderaient eux-mêmes à l'abattage de leurs bestiaux ne peuvent en vendre la viande au public qu'après avoir été régulièrement autorisés à ouvrir une tuerie particulière.

Vu la maire :

G. DRAUCHY.

Culture du lin. — 16 propriétaires sont venus faire leur déclaration à la mairie. La superficie totale du terrain ensemencé en lin est de 15 h. 65 a. 58 m.

Accident de travail. — M. Jean-Baptiste Poullet, âgé de 41 ans, employé au dépôt des tramways de Marcq-en-Barœul, s'est fait une légère contusion au pied gauche en accrochant une voiture.

LANNOY

Funérailles. — C'est hier matin, devant une nombreuse assistance qu'ont eu lieu les funérailles de M. Jules Delporte, employé de la maison Parent-Desurmont, membre de la commission civile de la Musique municipale, secrétaire de la société des Arbalétriers St-Georges, membre de l'association des anciens élèves et président de l'orphéon de cette association.

Au cimetière, deux discours ont été prononcés, l'un par M. Meurisse Simon, employé de la maison Parent-Desurmont, l'autre par M. Fontaine, directeur de l'école.

Discours de M. Meurisse

Chère camarade,

C'est avec le cœur plein de la plus profonde tristesse que je viens prendre la parole sur la tombe et adresser un dernier adieu.

La foule recueillie qui accompagne à sa dernière demeure le défunoille mortelle, montre à tous en quelle haute estime le monde le tenait. Son amabilité, la bienveillance, la droiture, la bonté, l'avaient gagné bien des cœurs.

Permets, mon cher Jules, qu'au nom de M. Parent et des associés, des employés et ouvriers de la maison j'apporte ici notre tribut d'hommages et de regrets. Qui, mieux que nous, a pu apprécier tes rares qualités. Fils aimant, époux et père dévoué, employé modèle, tu fus aussi le meilleur des camarades. Tu nous aimais et nous t'aimions. Pourquoi l'impitoyable mort est-elle venue si prématurément te ravir à notre affection ? Qui pourrait penser que tant de jeunesse, de bonté, de franche gaîté devaient si tôt disparaître ? Nous reprendrons tantôt le chemin de l'atelier. Pourquoi faut-il que nous retrouvions vide la place si longtemps occupée par le meilleur d'entre nous. Ton souvenir, cher camarade, restera profondément gravé dans nos cœurs. Ta tombe ne restera point solitaire. Nous viendrons à y rencontrer souvent les membres de ta famille, et avec eux, parler encore de toi.

Laisse-moi, *mon cher Jules*, en te disant adieu, laisse-moi déposer, à l'endroit où tu vas dormir ton dernier sommeil, cette couronne gage de notre inaltérable amitié.

Puissent la sympathie que tu inspirais, les regrets que tu emportas, adoucir un peu la douleur de la veuve et de tes affiliés éplorés, de toute ta famille qui avait pour toi tant d'affection. *Nous garderons ton souvenir, comme celui d'un homme de bien.*

Encore une fois, Jules, au nom de M. Parent et de ses associés, au nom des employés et ouvriers de la maison, je t'adresse le suprême adieu.

Discours de M. Fontaine, directeur d'école

Mesdames, Messieurs,

Je suis chargé d'une mission bien pénible. Je dois adresser un dernier adieu à notre cher et regretté ami, M. Jules Delporte, Trésorier de l'Association d'anciens élèves de l'école de Lannoy, et président de l'Orphéon.

Avant de vous rappeler les services qu'il a rendus à notre société amicale, laissez-moi dire quelques mots à la compagne de sa vie, à celle qui fut la zostesse de son amour, aux heures de souffrances comme dans les jours de prospérité et de joie.

Madame,

J'admire le courage avec lequel vous avez su dissimuler vos douleurs, retenir vos larmes, afin de ne point désespérer chez le malade cette confiance entière qu'il avait en sa guérison. J'envoie à votre époux ma plus respectueuse et sympathique. Ma douleur s'associe à la vôtre, à celle de vos filleules, à celle de M. Louis Delporte, frappé trop souvent depuis quelque temps dans ses affections les plus chères, à celle de M. Théofry qui partageait les joies de votre foyer. A vous tous, j'adresse mes plus sincères compliments de condoléance et vous prie de croire que nous conserverons au fond de notre cœur le souvenir de l'homme de bien qui vient de s'éteindre.

Oui M. Jules Delporte fut un homme de bien. Il avait un cœur noble et généreux, une âme compatissante, un caractère franc, une ferme volonté. Doué de ces belles qualités, il ne pouvait rester sourd à l'appel qui fut fait, il y a cinq ans, par mon prédécesseur, M. Lecouvreur, dans le but de grouper ceux qui avaient été élèves de l'école, et de renouer les liens d'amitié qui les avaient unis sur les mêmes bancs et autour d'un même maître, d'entretenir entre eux les sentiments de bonne confraternité et d'aider le plus possible les déshérités de la fortune. Que mes paroles, sincères, chaleureuses, aviaient trouvé un écho puissant dans cette nature passionnée pour le bien. Dès lors il se mit en campagne, et, grâce à son zèle, par sa persévérance suivie de nouvelles recrues ; membres participants et membres honoraires augmentant d'une façon surprenante. L'Association fut formée. Choisir des amis pour faire partie de la commission administrative, il en trouvait à côté de ces hommes actifs qui ont dirigé la nouvelle société avec beaucoup de prudence et qui ont fait sa force. Depuis sa fondation, M. Jules Delporte occupait avec fonctions trésorier. C'est dire qu'il les remplissait avec la plus grande compétence. Mais il ne se borne pas son rôle. Il prenait la direction de nos groupes dramatiques et comiques et dans l'organisation de nos fêtes et concerts, ses efforts sont toujours couronnés de succès.

Lors de la formation de l'orphéon, M. Jules Delporte s'inscrivit à la première section de M. Jean Verriest et se mit à l'œuvre. L'orphéon est fondé. M. Delporte est tout désigné pour le présidence. Il ne peut *refuser* cette marque de confiance. Dans ses nouvelles fonctions, il montre encore tant de prudence et de fermeté qu'il parvient à faire prospérer très rapidement la société chorale.

A la nouvelle société il fallait un drapeau. M. Delporte se charge d'ouvrir une souscription.

En une seule journée on recueille l'argent nécessaire à l'achat du beau drapeau. Le lendemain au dimanche celui que nous pleurons, Monsieur M. Delporte s'intéresse encore aux œuvres qu'il a contribuer à fonder. Il formule même l'envoie de revoir bientôt ses orphénistes, de leur serrer la main et de les applaudir.

Messieurs les membres de l'Association et de l'Orphéon,

La mort de M. Jules Delporte forme un grand vide parmi nous. Nous perdons en lui un homme de précieux. Conservons précieusement dans nos cœurs sa mémoire. Suivons l'enseignement qu'il nous a donné ; marchons sous la main dans la main, continuons à faire le bien et développons le plus possible entre nous ces idées de saine et franche morale, qui font germer dans le cœur des hommes l'esprit de fraternité.

*

Mon cher Président,

Votre vie a été courte, mais bien remplie. Vous partez avec l'affection de tous.

Vous avez été autant de vous tonts une population amie qui a pu vous applaudir autrefois, qui vous pleure amèrement aujourd'hui.

Reposez en paix : en toutes circonstances vous avez fait votre devoir ; jusqu'au dernier moment vous avez fait preuve du plus grand courage contre la maladie ; elle vous a terrassé ; mais honneur à vous ! car vous avez adouci, par votre attitude ferme, la douleur de votre entourage éploré.

Avant que votre tombe se ferme à jamais, permettez-moi de vous adresser au nom de tous les membres de l'Association et de l'Orphéon, et en mon nom personnel, mes plus sincères remerciements pour toutes les marques de bienveillance et d'affectueuse sympathie que vous nous avez témoignées.

Nous ne vous oublierons jamais ; nous viendrons revoir souvent votre tombe sous laquelle reposera *notre camarade regretté, notre ami sincère.* Votre nom restera gravé en lettres d'or sur cette liste des membres fondateurs de notre belle Association, et il signifiera : travail, courage, dévouement.

Encore une fois merci, cher président, et adieu !

LILLE

Une grave affaire de cambriolages

Nous avons donné, hier, les premiers détails *sur cette grave affaire de cambriolage*, annonçant que les arrestations faites hier matin n'étaient que le prélude d'autres arrestations.

Ces arrestations ont eu lieu sans plus tarder. Qui fut arrêté hier matin par les soins du chef de la sûreté :

Georges Beauquesnes, *né le 24 février 1870*, emballeur, rue de Jemmapes, A7, condamné en 1892 à Neufchâtel à 8 mois de prison pour faux en écritures, en 1895, à Abbeville, à 2 ans de prison pour complicité de vol ; et Jules Godin, dangereux rôdeur, se promenant au chemin des Bois-Blancs à Emmerin.

Voici la rôle joué dans les affaires par ces dangereux récidivistes.

M. Boilleraud s'est occupé mardi ainsi que nous l'avons dit parallèlement de deux affaires : le vol des mesures d'étain et l'affaire de cambriolage.

Or, en perquisitionnant chez Marcheruex, le voleur de canettes, rue des Bonnes Hupes, il trouva un lit en cuivre tout neuf. A la suite de l'interrogatoire de Marcheruex et de son enquête personnelle il fut établi que Beauquesne qui était employé dans ces derniers temps chez M. Huyghe, fabricant de lits de fer, place du Marché-aux-Fromages avait volé ce lit chez son patron.

Le voleur de lits fut arrêté et déféré au parquet.

D'autre part, en ce qui concerne l'affaire de cambriolages, M. Colpaert, coiffeur-cabaretier, rue d'Hennequin, 40, avait été invité à se présenter au bureau du chef de la Sûreté.

De ses explications, il résulte que Firmin Sikvonkere et Jules Gorlin s'étaient présentés chez lui et avaient consommé 12 litres d'absinthe à 1 fr. 75 le litre et une douzaine de serviettes de luxe à 7 francs.

M. Colpaert avait traité ignorant la provenance de ces objets volés.

M. Boilleraud dont l'enquête se continue fort habilement peut établir également que plusieurs des pièces de bijoux volées appartiennent à M. Thabois, négociant, avenue de Bretagne.

M. Thabois qui avait été victime d'un vol en décembre 1899 est venu hier à la sûreté reconnaître ces objets. Il a pu différencier une montre qui avait été enlevée. En effet plusieurs morceaux de toile volée ont été légèrement roussis par un incendie qui s'est déclaré il y a deux ans dans ses magasins de la rue du Molinel.

Gorlin et Sikvonkere ont été interrogés hier après-midi par M. Boilleraud. Ils seront déférés au parquet aujourd'hui.

D'autres perquisitions vont avoir lieu ces jours-ci qui amèneront très probablement des arrestations.

Les accidents

Hier, vers une heure de l'après-midi, Edmond Vandendriesche, 11 ans, rue de Condé, 18, employé à la filature Courmont, rue Courmont, a eu la main gauche prise et écrasée dans son métier.

Il a été conduit à l'hôpital de la Charité.

— M. Joseph Vanbocten, garçon d'écurie aux tramways, rue Aubert, a eu le bras gauche fracturé en tombant de son cheval.

— M. Henri Lambin, teinturier, rue Marmora, travaillant chez M. Jombert, rue de Dunkerque, est tombé d'une échelle.

Il se plaint de douleurs internes et a été transporté à la Charité.

Mordu par un chien

Mardi, vers 6 heures 1/2 du soir, un chien *appartenant à Mme veuve Bonnart, rue Faidherbe*, 9, a mordu légèrement au pouce gauche le jeune René Vifquain, âgé de 10 ans, *demeurant Grande-Place, 19.*

La propriétaire de l'animal a été invitée à le présenter à l'examen du vétérinaire. *En outre elle fera l'objet d'une contravention pour divagation de chien.*

Un fou furieux

Hier, vers 9 heures du soir, M. Emile Verschoo demeurant 17 rue Ban de Wedde, a été pris d'un accès de folie furieuse et dangereuse.

M. le docteur Hochstetter, assisté prévenu ainsi que M. Jérôme, commissaire de permanence a fait diriger ce fou dangereux sur l'hôpital St-Sauveur. M. Verschoo a déjà fait quelques séjours à Armentières et va sans doute y retourner.

Arrestation

Le jeune Alexandre Sevin, âgé de 13 ans, demeurant *rue d'Angleterre*, 25, a été arrêté au de arrondissement sur la demande de son père qui avait d'une montre en métal au préjudice de M. Deverchin, ouvrier chez M. Courmeau, rue Léon-Gambetta, où lui-même était employé.

LE NORD

DUNKERQUE

Evasion d'un soldat du 110e

Un soldat du 43e de ligne à Lille, le nommé Albert Biavoet, âgé de 25 ans, à la suite d'une condamnation à deux mois de prison pour *revoise et rébellion envers la gendarmerie avait* été versé au 84e de ligne à Arques.

Sa peine terminée, Biavoet se procura des *effets d'artilleur et sans permission* vint à Saint-Pol-sur-Mer où il habite sa famille.

Il fit la noce dans les estaminets de la commune.

Vendredi soir, comme il était ivre, il se rendait sur un canot, traversa la jetée pour aller lier de la rue des Passerelles, à Dunkerque, M. Codron, et défonça la porte à coups de souliers. Il frappa ensuite son beau-frère avec un crucifix, puis, comme *se sœur voulait s'interposer*, il la mordit cruellement à la main.

Les cris poussés par les victimes avaient amené devant la maison du *drame un assez grand* nombre de voisins réveillés en sursaut.

Quand on fut au courant de la situation, *quelques-uns des voisins s'en allèrent quérir le* poste de la porte de Calais.

Le chef du poste envoya sur les lieux un caporal et quatre hommes qui s'emparèrent sans difficulté du forcené et mirent en route pour l'amener passer la nuit dans leur local.

Mais, une fois arrivé au coin de la rue de St-Cyr, ce dernier qui, jusque-là semblait vouloir se résigner à son sort, bousculs l'un des militaires, se jeta dans le canal, le traversa à la nage et se réfugia à Petite-Synthe.

Il était minuit quand, il informait le brigadier de gendarmerie de Saint-Pol, qu'il était disposé à se rendre et qu'on pouvait venir le chercher.

Il ajoutait qu'il ne prenait cette détermination que parce qu'il s'était fait une entorse dans sa fuite et que de plus il souffrait de rhumatismes.

Biavoet fut arrêté et conduit à l'hôpital ; comme il était qual. Mais, sur la question du conseil, il fut placé dans la salle des détenus et des malades syphilitiques.

Cette salle dont la fenêtre grillée donne sur le jardin est contiguë à la chapelle.

La porte de cette salle est fermée par un verrou-serrure qui ne se ferme que de l'extérieur.

Deux plantons du 110e étaient chargés de le surveiller tour à tour. L'un devait être informé avec lui et pouvait se coucher dans un lit pendant que l'autre avait pour consigne de monter la garde à la porte de la salle des détenus. Les sentinelles devaient se relever de deux heures en deux heures.

Un caporal infirmier-major de garde doit, selon le règlement, faire des rondes dans l'établissement toutes les deux heures. Il est muni d'une chaussure spéciale qui, quand on la porte, en carton circulaire l'heure de son passage. A 2 heures 10, le caporal de garde passait devant le local des détenus et remarquait que la porte était ouverte.

L'avant-veille, alors qu'il était également de garde, il avait trouvé au cours de ses rondes, les deux plantons cessant exposés.

Il crut que comme la fois précédente, les deux hommes tuillaient une bavette, pour tuer le temps. Malheureusement il n'en était pas ainsi ; le soldat de garde, un nommé Evrard, natif de Tourcoing, qui devait monter sa faction devant la porte pendant que son camarade devait dormir, était entré dans la salle des détenus et s'était allongé sur un lit laissant forcément la porte ouverte.

Les deux factionnaires endormis, Biavoet se leva et tout doucement gagna le jardin en chemise en emportant une couverture grise qui recouvrait son lit.

Il est plus que probable que ce coup était combiné à l'avance et qu'un complice l'attendait dans la rue, car quelques heures après le prisonnier qui était revêtu d'un complet de velours, était vu à Gravelines, à Calais, à Boulogne, à Saint-Pol, en compagnie d'un nommé Cazenave.

Aussitôt l'évasion connue, la gendarmerie a été prévenue et d'actives recherches ont été faites.

Un homme sévaé. — Mardi soir, vers minuit, le patron du sloop pêcheur, *Etoile de la Mer*, M. Constant Vanhille, regagnait son navire lorsqu'en tournant le coin de la Porte des Dunes il fut renversé par le tramway électrique n° 8 qui rentrait à Malo. Le malheureux qui a eu la jambe gauche broyée, a été transporté tout d'abord au poste de garde voisin où deux médecins, MM. Herbaert et Flouquet lui ont coupé la jambe blessée qui ne tenait plus que par quelques lambeaux de chair.

Vanhelle a ensuite été transporté à l'hôpital. Son état est grave.

PAS-DE-CALAIS

BETHUNE

Un noyé à Lacouture

Lundi vers 11 heures du soir, M. Auguste Carton, originaire de Lacouture, âgé de 44 ans, célibataire, agent de brasserie chez M. Devaux à Vieille Chapelle, s'est noyé dans le canal de la Lawe, au lieu dit le « Pont Maudit » sur le *territoire de Lacouture. Carton avait à plusieurs* reprises manifesté l'intention de se suicider : il avait des idées noires depuis quelque temps. Il a *suivi l'exemple d'un de ses oncles qui s'est* volontairement noyé il y a deux ou trois mois.

SAINT-OMER

Suicide d'un professeur

M. Henri Morel, jeune professeur d'anglais *au collège de Saint-Omer, qui se trouvait en* villégiature chez ses parents, dans la banlieue de Grenoble, a été écrasé par un train de voyageurs *sur la ligne de Chambéry. On se demande* si le malheureux, qui était neurasthénique, ne s'est pas donné volontairement la mort.

FINANCES

Paris, le 6 juin 1900.

Les dispositions du marché qui sont peu satisfaisantes et les cours généralement lourds.

Le 3 0/0 reste à 101.27.

Le 3 0/0 perp. à 102.

L'extérieur fait 73 fr.

Nos établissements de crédit sont calmes.

La Crédit Foncier est à 1.085 fr. La Compagnie National d'Escompte restent à leurs cours de la veille.

La Société Générale est ferme à 610.

En Banque, l'obligation Hostein est bien tenue à 490 fr.

L'action de la Façonnerie des Bois du Nord se traite à 1010 fr.

La Compagnie Sequatoriale s'est avancée à 152.50.

La Zambese vaut 65.50.

La Hanova Central Copper a des demandes à 26 francs. Son assemblée ordinaire a été tenue à Londres le 29 mai, sous la présidence du comité Rasmussen de Dalbeyne. Le rapport du conseil d'administration et des censeurs a été approuvé sinsi que le bilan au 31 décembre 1899 ; le président a déclaré ensuite que les affaires de la présidence d'après les auspices les plus favorables qui permettent de compter sur la distribution d'un dividende pour l'année 1899.

Dès maintenant la vente de la production tout entière des mines de Tolostoie et de Bokowsky, exploitées par la Compagnie des Charbonnages, est assurée grâce à leur situation privilégiée à proximité des centres les plus importants de l'industrie russe.

Les Chemins de fer français sont stationnaires.

A travers l'Humour

A la campagne, dans une auberge qui sert de rendez-vous de chasse :

Un Parisien, en s'avançant à la table d'hôte de cette auberge, remarque, dans la carafe, deux superbes mouches.

Il dit poliment à la « patronne », une vigoureuse beauceronne, pour faire changer l'eau :

— Voilà deux pauvres bêtes qui ont l'air de bien humuyer le dedans.

La paysanne, simplement :

— *Faillait pas qu'a-z-y-z-ailent.*

Et elle tourne les talons.

***

Dans une boutique de bric-à-brac un fureteur exposa un las de fourrure sexiste.

Le marchand, exhibant une loque crasseuse :

— Voilà un tapis qui provient de la Savonnerie...

— *Il devrait bien y retourner !*

Programmes des Spectacles et Concerts

VILLE DE ROUBAIX

Square Pierre Catteau. — Voici le programme du Concert public que l'Association Symphonique donnera ce soir 7 juin, à 8 heures 1/2, au square Pierre Catteau :

1° Ouverture du Cheval de Bronze, Auber. — 2° Mascarade, Lacome. — 3° Rose Tzu, Desormes. — 4° *Mariage d'amour*, Misez. — 5° Polka des Mandrins, A. Yoriet. — 6° Le premier jour de bonheur, Auber.

En cas de mauvais temps, le concert aura lieu dans la salle des fêtes de la Mairie.

VILLE DE TOURCOING

Concert d'Eté. — L'Harmonie Tourquennoise et l'Orphéon des Travailleurs exécuteront sur la Grande-Place, le Jeudi 7 juin 1900, à huit heures et demie du soir, les morceaux suivants :

L'Harmonie Tourquennoise : 1° Les Trois Mousquetaires, ouverture, Varney. — 2° Ma Fanfaine variée pour basse, (soliste M. Arthur Lobelle), J. Christopher.

L'Orphéon des Travailleurs : 3° La Revanche, chœur patriotique, XXX. — 4° Les Trappeurs, chœur, XXX.

L'Harmonie Tourquennoise : 5° Marche aux Flambeaux, n° 1, Meyerbeer. — 6 Bonne Fortune, ouverture, L. Cenivez.

Bijou-Concert, rue Saint-Blaise, 131 : Tous les dimanches et lundis, concerts variés. Allez-y rire!

Société Française de Désinfection

par le Formochlorol. Procédés Trillas breveté

RAPIDITÉ — EFFICACITÉ — INNOCUITÉ

Seuls agents pour Roubaix-Tourcoing :

L. MINNAERT et Cie, 145 à 149, rue de Lille, à Roubaix.

Etat Civil de Roubaix

Du 6 juin

Naissances. — Maurice Lagneau, rue Lafontaine, cour Pennel. — Marthe Seys, rue Sainte-Elisabeth, 49 — Lucie Deforest, rue de Tourcoing, cour Carré *Houzé, 4 — Hélène Provent, rue Maceuge*, 21 — Célestine Carre, rue de Sully, 29.)

Décès. — Désiré Fauquant, 17 mois, rue de Tourcoing, maisons Lorridan, 1 — Daniel Mapelaere, 15 jours, rue des Fossés, 122 — Hilaire Aidin, 47 ans, rue Blanchemaille — Marie Vercoutre, 1 mois, id. — Zoe Cassart, 33 ans, id. — Irma Henriette, dite Tirlay, 48 ans, id. — Célina Moulart, 5 mois, rue de Sablons, cour Saint-Jean, 4.

Mort-né. — Un.

Mariage. — Entre : Théodule Callens, 21 ans, employé, rue Leints, 34 et Léontine Debeuts, sans profession, rue Chanzy.

Etat-Civil de Tourcoing

Du 5 juin

Naissances. — Paul Desmettre, rue du Prat — Georges Delmotte, rue de la Latte — Marcel Bonnet, rue de Villers.

Décès. — Robert Milleville, 11 mois, rue d'Ostende, 34 — Ernestine Bigot, 1 mois, 13 jours, rue de Roncq, 287 — Victor Pollet, 23 ans, chaudronnier, rue Nationale, 122.

Mariages. — Entre : Auguste Girard, 26 ans, ingénieur des Arts et Métiers et Marie Dekeyser, 21 ans, sans profession. — Eugène Lagrange, 21 ans, employé de commerce et Marguerite Honoré, 24 ans, sans profession.

Du 6

Naissances. — Fernande Leclercq, rue de Gand — Georges Duquesnoy, rue de Venise — Moise Catteaux, rue de Baisieux — Raymonde Adam, rue du Japon — Diane Leveque, rue Lafontaine — Lucienne Mulliez, rue du Cœur Joyeux.

Décès. — *Flore Belin*, 69 ans 10 jours, sans profession, rue des Poiles, 97 — Auguste Parmentier, 2 jours, rue des Poutrains, 75 — Alexandre Roussel, 34 ans 8 mois, rue Solférino, 10 — Hortense Deruet, boulanger, place de la Croix-Rouge, 314.

Etat-Civil de Croix

Du 3 au 6 juin

Naissances. — Van Hoibecq Jean, rue du Quai, 1 — Lannel Louis, rue de l'Amiral Courbet, 12 — Carlier Pierre, place Saint-Martin.

Décès. — Hallun Henri, 1 an, 7 mois, rue des Ogiers. — Heart Pulchérie, 61 ans, 6 mois, rue du Boulevard, 11.

Mariages. — Entre : Lefebvre Romain, 61 ans, chiffonnier à Croix et Dupuis Marie, 60 ans, ménagère à Croix. — Flamand Arthur, 19 ans, tisserand, à Mouvaux et Serrein Prudence, 19 ans, piqueuse, à Croix. — Hortance Thomas, 24 ans, peintre à Roubaix et Mascart Anna, 20 ans, sans profession à Croix — Bonnaire Charles, 25 ans, teinturier à Croix et Herons Marie, 23 ans, couturière, à Croix — Rousel Gustave, 28 ans, journalier à Croix et Vigin Clémence, 24 ans, piqueuse, à Croix.

CONNAISSANCES UTILES

Traitement de l'ongle incarné (Dr Webb, de Colorado.)

Le procédé de ce médecin américain permet d'éviter toute intervention opératoire. Voici le *modus faciendi* :

On prend un fil d'argent de la grosseur d'une épingle ordinaire, et on le recourbe au moyen de pinces à forcipressure, de façon à former une anse qu'on insinue sous l'ongle. On a soin d'appliquer les bouts du fil d'argent contre les rebords latéraux de l'ongle, puis de les coucher parallèlement sur la face dorsale de l'orteil. On fixe les extrémités avec deux bandelettes de diachylon, disposées circulairement à une centaine de bandes au-dessus de l'ongle. Les extrémités libres sont recourbées en crochet et garnies d'une couche d'onguite.

Le patient n'est nullement incommodé par ce fil bien appliqué, il peut se chausser et marcher. En même temps, les douleurs et les sécrétions purulentes ne tardent pas à disparaître. Le fil d'argent doit être conservé jusqu'à ce que la croissance de l'ongle se soit effectuée en bonne position.

BONHOMME FRANKLIN.

CHAPEAUX DE PAILLE

Aux Grands Magasins des

GALERIES LILLOISES

A toute demande envoi gratuit de catalogues illustrés

45, 47, 49, Rue Nationale, Lille

ENTRÉE LIBRE

Compagnie Ermack

L'assemblée générale extraordinaire de la Cie Ermack a eu lieu dimanche 3 juin (8e mat date russe); à midi, au siège social, à Saint-Pétersbourg, 26 Kabowsky, sous le présidence de M. Christian de Thal, Président du Conseil d'administration.

Le nombre d'actions représentées était de 58.105 et toutes les propositions de la Société Anglaise « The Ural Railway, etc. » ont été votées à l'unanimité.

Les nombreux actionnaires présents ont été très satisfaits des explications qui ont été fournies, et pleins pouvoirs ont été donnés au Président pour traiter avec la Cie Anglaise.

GASTRITES - DYSPEPSIE NERVEUSE HYPOCHONDRIE

La Gastrite chronique qu'on traite rarement avec le soin qu'elle exige est une affection consistant *en des irritations fréquentes ou intermittentes* de la muqueuse de l'estomac. Cette affection fort sérieuse en elle-même l'est encore plus dans ses conséquences éloignées. Elle est rebelle et non susceptible à un heure, un jour peut venir où la simple plaie de l'estomac fera place à un cancer. Un jour, il est trop tard pour demander la guérison. Aussi ceux qui souffrent ne doivent jamais attendre qu'il n'y ait plus remède. Combien de personnes exigeées à temps nous doivent d'être en vie à l'heure actuelle !

Mais il est une autre affection plus intéressante encore, car, véritable, elle peut tenir les formes les plus diverses, et fait le désespoir aussi bien du malade que du médecin. Je veux parler de la Dyspepsie nerveuse et de sa conséquence la **Neurasthénie**. Ici, sauf pour l'initié, nul fil d'Ariane *pour guider dans ces labyrinthes symptômes disparates ou même contradictoires : Digestions lentes accompagnées de gaz et d'aigreurs, nausée d'appétit et faim exagérée, bouche mauvaise, constipation habituelle, parfois diarrhée, amaigrissement considérable ou au contraire, bouffissure, anémie, acidité, douleurs névralgiques un peu partout, mais se fixant le plus souvent vers les reins, le dos et la tête, grande sensibilité au froid, palpitations, essoufflement, impuissance vers le cœur, sommeil mauvais, rêves pénibles, congestion de la face, étourdissements, vertiges, tête vide et vertiges. Les oreilles tintent, la vue se trouble, on ressent un engourdissement des extrémités, la marche est pénible, la mémoire se perd et on peut difficilement fixer son attention. Mais ce qui plus que tout domine la scène, c'est une énorme faiblesse, une fatigue générale qui fait qu'il y a pas un point du corps qui n'ait sa part de souffrances.*

Chez la femme la situation se complique de désordres nombreux dans son être intime, besoins fréquents d'uriner, pertes blanches, lourdeur du hypogastre etc.

A cette fatigue s'ajoute une formidable dépression morale. Toujours sous le coup de craintes chimériques il livre à un rêve éveillé, le malade saisit tout motif, au point que sa famille elle-même ne verra souvent en lui qu'un malade imaginaire.

Il n'est leur à jouer sans les plusieurs médecines, traité tantôt pour la tête, tantôt pour le cœur ou l'estomac, aujourd'hui pour les nerfs, demain pour l'anémie ; alternant l'antipyrine, les bromures et autres calmants avec la pepsine ou les alcalins, le fer avec le quinquina ou les Glycero-phosphates etc., etc., et tout cela sans jamais trouver le soulagement durable. Aussi découragé de l'insuccès de ces médications diverses, brisé de l'indifférence ou même de la sceptique pitié de son entourage, quel de surprenant que l'idée de la délivrance par le suicide ne vienne germer dans son cerveau endolori?

Le remède est cependant à la portée de ces affligés. *Le pharmacien serait ignorant ou fou s'en servirait très médiocrement par notre traitement spécial.* Qu'ils viennent chercher du courage dans nos salles d'attente. Le témoignage reconnaissant des malades que nous soignons constitue notre plus grande force.

Docteur CLEMENS,

65, rue Jean-Jacquemyns, 65

Le **Docteur CLEMENS**, passe régulièrement toutes les six semaines et *consultera* à Lille, *Grand-Hôtel*, les 9, 10 et matinée du 11 juin.

DOCTEUR MERLIER

148, rue de Lannoy

Consultations gratuites tous les jours, de 2 heures à 9 heures, pour maladies générales (Estomac, cœur, poumon, etc.)

Mardis et jeudis, de 2 heures à quatre heures, consultations spéciales de maladies de la peau et syphilitiques.

Les maladies sont priés de prendre leur urine avec eux et d'indiquer leurs symptômes.

Visites en ville. — Vaccinations et revaccinations gratuites, le dimanche, de 11 heures à midi.

COMPAGNIE FINANCIÈRE

Belge-Française

(BELFRANCE)

Société anonyme au capital de 5 millions de francs

BUREAUX ET AGENCES :

BRUXELLES — PARIS — ROUBAIX — TOURCOING — HAUTMONT — VALENCIENNES — LENS — COMPIEGNE — SAINT-AMAND — HAZEBROUCK — MONTDIDIER — DOULLENS — JEUMONT — DENAIN — BETHUNE — CRIEL — ORCHIES — CALAIS — AVESNES — ANZIN — BRUAY — AMIENS — SAINT-POL — SOMAIN — ARRAS — ARMENTIERES — CAMBRAI — HÉNIN-LIETARD — ABBEVILLE — DOUAI — SAINT-OMER — HAZEBROUCK — WORMHOUDT — DUNKERQUE — LA BASSEE

La **Compagnie Financière Belge-Française** (BELFRANCE), fondée par un groupe financier belge, traite toutes opérations boursières aux conditions les plus réduites.

ORDRES DE BOURSE

Paris, Lille, Bruxelles, Amsterdam, Londres, Berlin, Lyon, etc.

OPÉRATIONS A FORFAIT

Titres contre espèces sur toutes les valeurs cotées

Opérations de banque, d'escompte, dépôts à vue et à terme, comptes courants, avances sur titres, versements et échanges, émissions, vérification de tirages.

Constitutions de Sociétés Industrielles et Commerciales

SANG-ESTOMAC

GUÉRISON DE LA GOUTTE

Docteur *BOLÉ*, licencié ès sciences

Grande-Rue, 82, ROUBAIX

(face rue du Collège)

Tous les jours de 1 heure à 3 heures

Sauf le Lundi

MARCHÉ A TERME

de Roubaix-Tourcoing

du 6 juin 1900

COTE OFFICIELLE DES PEIGNÉS

(Cours établis sur la moyenne des prix vendus)

Type unique

TERME	COURANT Cours précé.	COURANT Cours jour.	ANGLAIS Cours précé.	ANGLAIS Cours jour.	Fr. par k. Type à 0. Cours précé.	Cours jour.
Juin	5 15	5 195				
Juillet	5 175	5 15				
Août	5 30	5 30				
Septembre	5 25	5 25				
Octobre	5 25	5 225				
Novembre	5 25	5 20				
Décembre	5 25	5 175				
Janvier 1901	5 225	5 175				
Février	5 225	5 175				
Mars	5 225	5 175				
Mars nouv.						
Avril	5 225	5 175				
Mai						

Tendance : calme.

AFFAIRES TRAITÉES

Juin	12.000	à 5.190
Id.	5.000	à 5.15
Septembre	20.000	à 5.25
Id.	10.000	à 5.275
Octobre	10.000	à 5.275
Id.	20.000	à 5.25
Novembre	20.000	à 5.20
Id.	5.000	à 5.225
Décembre	5.000	à 5.175
Id.	5.000	à 5.175
Id.	5.000	à 5.20
Id.	5.000	à 5.15
Janvier	5.000	à 5.15
Id.	5.000	à 5.15
Total de la journée :	135.000	

***

Arrivés. — 70.000 kilos sur août 5.025 kilos.

DÉPORTS

5.000 k. juin s